

1262. Rescrit impérial du jour *sse-wei* de la 3^e lune de la 3^e année de *Chi-Tsou* (Koubilaï) : on recrute pour le service militaire les hommes en état de porter les armes, dans les familles des musulmans, des Ouïgours, des Arkôns (prêtres chrétiens), des Danishmend¹.

1264. Rescrit impérial du jour *kia-sin* de la 12^e lune de la 4^e année Tchong-T'ong : les Arkôns (prêtres chrétiens), les Danishmend, les Seng (prêtres bouddhistes), les prêtres taoïstes qui cultivent la terre doivent payer l'impôt foncier ; s'ils font du commerce, ils doivent verser des droits de douane².

1264. Rescrit impérial du jour *koei-hai* de la 1^{re} lune de la 1^{re} année Tchi-Yuan : les lettrés, les prêtres bouddhistes, les prêtres taoïstes, les Arkôns (prêtres chrétiens), les Danishmend et telles familles, autrefois dispensés de l'impôt foncier et des droits de douane, devront dorénavant acquitter ces contributions. Quant aux familles chargées d'assurer le service des étapes pour les armées mongoles-chinoises, elles ne verseront que la moitié de l'impôt foncier³.

1265. Mort du patriarche Makika à Bagdad ; il est remplacé par Mar Denha en 1266. Mar Denha

pitaka de la Société asiatique, 露, II, p. 70) sur lequel cf. Bunyiu Nanjio, catalogue, n° 1607, et appendice III, n° 76, cité par Palladius dans ses *Traces of christianity* (*Chinese Recorder*, t. VI, 1875, p. 105). La mère de Mangou et de Koubilaï Khan était femme de Toulouï et nièce de Ong Khan (Prestre Jehan) prince des Kéraïtes dont la petite-fille, également chrétienne, fut Dogouz Khatoun, femme de Houlagou, roi de Perse. *Vid. inf.*, p. 52, n. 1 et p. 64, n. 1.

¹ *Yuan-chi*, k. V, fol. 3. Danishmend « qui possède la science » est le nom des Mollahs.

² *Yuan-chi*, k. V, fol. 16.

³ *Yuan-chi*, k. V, fol. 17.